



Province de Québec  
MRC Beauce-Sartigan  
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

*Séance ordinaire du 14 janvier 2020*

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines, tenue le mardi 14 janvier 2020 à 19 h 30, à la salle municipale, 3338, rue Principale, Saint-Simon-les-Mines.

Sont présents :            M. Gilles Larivière            conseiller #1  
                                 M. Paul Tanguay                conseiller #2  
                                 M. Richard Rodrigue         conseiller #3  
                                 M. Jean-Yves Busque         conseiller #5  
                                 Mme Julie Hébert              conseiller #6

Est absent :                M. Martin St-Laurent         maire

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant André Lapointe.

Est également présente Madame Véronique Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

Monsieur le maire suppléant déclare ouverte la séance ordinaire du 14 janvier 2020.

### **1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire suppléant en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

2020-01-001

À CETTE CAUSE, il est proposé par le conseiller Paul Tanguay, appuyé par le conseiller Jean-Yves Busque et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et en conséquence demeure ouvert à toute modification :

#### **1- Ouverture de la séance**

- 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour

#### **2- Greffe**

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019, dispense de lecture;
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019, dispense de lecture;
- 2.3 Adoption du règlement n° 256-2019 décrétant le taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'exercice 2020 et les modalités de perception;
- 2.4 Avis de motion – règlement n° 257-2020 décrétant un emprunt pour des travaux de réfection d'une section du rang de Léry et d'une section de la route Cumberland;
- 2.5 Dépôt du projet de règlement n° 257-2020 décrétant un emprunt pour des travaux de réfection d'une section du rang de Léry et d'une section de la route Cumberland;

#### **3- Administration générale**

- 3.1 Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer;
- 3.2 Acceptation des changements d'échelle salariale pour l'année 2020;
- 3.3 Autorisation pour répondre à une réclamation aux petites créances;



3.4 Dépôt liste des retardataires/vente pour défaut de paiement des taxes;

3.5 Autorisation pour signature d'un formulaire de cession d'un droit de passage;

**4- Aménagement et urbanisme**

Aucun sujet

**5- Loisirs et culture**

Aucun sujet

**6- Sécurité publique**

Aucun sujet

**7- Hygiène du milieu**

Aucun sujet

**8- Travaux publics**

Aucun sujet

**9- Correspondance**

**10- Affaires nouvelles**

**11- Rapport des comités**

11.1 Comité consultatif des loisirs;

**12- Période de questions**

**13- Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2. GREFFE**

**2.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

2020-01-002

À CETTE CAUSE, il est proposé par le conseiller Richard Rodrigue, appuyé par la conseillère Julie Hébert et résolu, que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

2020-01-003

À CETTE CAUSE, il est proposé par le conseiller Paul Tanguay, appuyé par le conseiller Gilles Larivière et résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2.3 Adoption du règlement n° 256-2019 décrétant le taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'exercice 2020 et les modalités de perception**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines a adopté un budget équilibré pour l'année 2020 en date du 10 décembre 2019;

ATTENDU QU'il a lieu d'imposer et de prélever, dans les limites fixées par les lois, par voie de taxation directe sur les biens



imposables du territoire de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines, toute somme de deniers nécessaire pour s'acquitter des dépenses de fonctionnement et d'investissement ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 252 et suivant de la *Loi sur la fiscalité municipale* une municipalité peut, par règlement, imposer un tarif pour les services qu'elle offre;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité peut réglementer le nombre de versements, les modalités de l'application de l'intérêt et pénalité sur les versements échus ainsi que l'application de ses règles à d'autres taxes ou compensations municipales;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Saint-Simon-les-Mines désire imposer dans un même règlement toutes les taxes qui seront prélevées en 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion et une présentation du présent règlement ont été préalablement donnés à une séance ordinaire tenue le 10 décembre 2019;

2020-01-004

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Larivière, appuyé par le conseiller Richard Rodrigue et résolu à l'unanimité que le règlement soit adopté tel que déposé.

**2.4 Avis de motion – règlement n° 257-2020 décrétant un emprunt pour des travaux de réfection d'une section du rang de Léry et d'une section de la route Cumberland**

Le conseiller Jean-Yves Busque donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant un emprunt pour des travaux de réfection d'une section du rang de Léry et d'une section de la route Cumberland.

**2.5 Dépôt du projet de règlement n° 257-2020 décrétant un emprunt pour des travaux de réfection d'une section du rang de Léry et d'une section de la route Cumberland**

La conseillère Julie Hébert présente le projet de règlement n° 257-2020 qui décrètera un emprunt de 856 990 \$ subventionné à 75 % par le ministère des Transports pour des travaux de réfection d'une section du rang de Léry et d'une section de la route Cumberland

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**3.1 Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

2020-01-005

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Tanguay, appuyé par le conseiller Gilles Larivière et résolu :

- d'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de décembre 2019, tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 30 841,21 \$.
- d'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de janvier 2020, tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 8 194,22 \$.
- que le sommaire de paie mensuel d'un montant de 22 140,92 \$ soit accepté.



Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 3.2 Acceptation des changements d'échelle salariale pour l'année 2020

CONSIDÉRANT la politique de gestion des ressources humaines de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines;

CONSIDÉRANT les échelles salariales convenues pour les postes réguliers de la municipalité;

2020-01-006

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Tanguay, appuyé par le conseiller Richard Rodrigue et résolu :

QUE les échelons des employés temps plein soient :

- Madame Véronique Fortin – Échelon 5
- Madame Luce Bernard – Échelon 4

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 3.3 Autorisation pour répondre à une réclamation aux petites créances

CONSIDÉRANT la poursuite aux petites créances reçues en décembre 2019;

2020-01-007

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Yves Busque, appuyé par le conseiller Richard Rodrigue et résolu :

D'autoriser la Directrice Générale à répondre pour et au nom de la Municipalité à cette poursuite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 3.4 Dépôt liste des retardataires/vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes envers la municipalité tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal;

2020-01-008

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Hébert, appuyé par le conseiller Gilles Larivière et résolu :

QUE le conseil ordonne à Véronique Fortin, secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre à la MRC Beauce Sartigan l'état des immeubles qui devront être vendus pour non-paiement des taxes ;

QUE le conseil mandate monsieur Martin St-Laurent, maire, monsieur André Lapointe, conseiller en titre de substitut ou madame Véronique Fortin, directrice générale, selon l'article 1038 du Code municipal du Québec, afin d'enchérir et acquérir lesdits immeubles lors de la vente sans toutefois dépasser le montant des taxes en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 3.5 Autorisation pour signature d'un formulaire de cession d'un droit de passage

CONSIDÉRANT la demande de droit de passage reçu par le club de motoneige de Beauceville;

2020-01-009

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Paul Tanguay, appuyé par le conseiller Richard Rodrigue et résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines autorise la Directrice générale à signer la cession d'un droit de



passage pour un sentier de motoneige pour et au nom de la  
Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **4. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

Aucun sujet

#### **5. LOISIRS ET CULTURE**

Aucun sujet

#### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet

#### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun sujet

#### **8. TRAVAUX PUBLICS**

Aucun sujet

#### **9. CORRESPONDANCE**

##### **9.1 Demande de gratuité pour une salle**

CONSIDÉRANT la demande reçue par le club de tir à l'arc  
Saint-Simon afin de pouvoir utiliser gratuitement la salle  
Chaussegros-de-Léry pour leur souper rosbif;

2020-01-010

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie  
Hébert, appuyé par le conseiller Paul Tanguay et résolu :

QUE le club de tir à l'arc Saint-Simon est autorisé à utiliser  
gratuitement la salle Chaussegros-de-Léry le 22 février 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **10. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **11. RAPPORT DES COMITÉS**

11.1 Comité consultatif des loisirs;

#### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les  
questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du  
procès-verbal.*

#### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-01-011

À 19 h 45, il est proposé par la conseillère Julie Hébert et résolu, de lever  
la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*« Je, André Lapointe, maire suppléant, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »*

---

André Lapointe  
Maire suppléant

---

Véronique Fortin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière